

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 86 (1977)
Heft: 4

Nachruf: Gustav Adolf Bohny
Autor: Haug, Hans

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

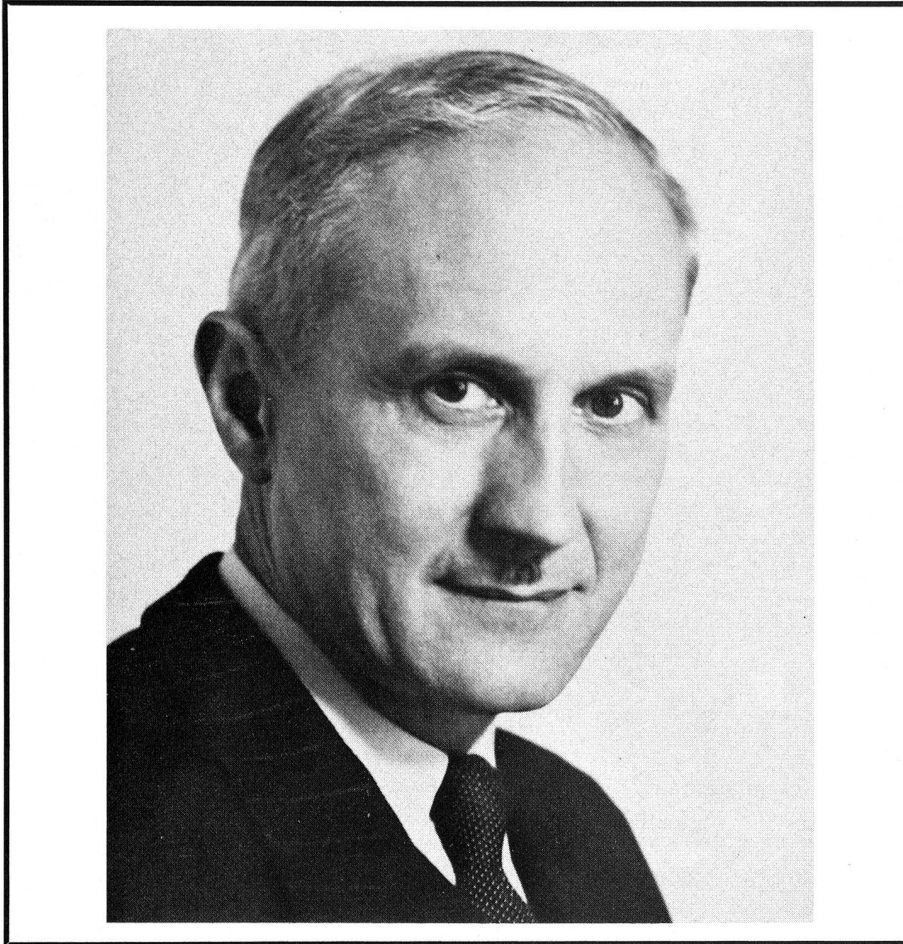
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gustav Adolf Bohny

Professeur Hans Haug, président de la Croix-Rouge suisse



C'est avec tristesse que nous annonçons le décès de Me Gustav Adolf Bohny, survenu le 25 avril 1977, à Bâle. Me G. A. Bohny, qui fut président de la Croix-Rouge suisse de 1946 à 1954, aurait eu 79 ans le 23 octobre prochain. Tous ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un homme profondément humain, généreux de nature et noble de caractère. Le président de la Croix-Rouge suisse, le professeur Hans Haug, a rendu l'hommage suivant à sa mémoire, lors de la cérémonie funèbre du 27 avril 1977, à Bâle.

La rédaction

Nous avons perdu en la personne de Gustav Adolf Bohny un homme aux nobles sentiments, un homme qui, en sus de ses activités professionnelles exigeantes, consacra pendant plus de vingt ans une grande part de son temps et de ses forces à l'œuvre de la Croix-Rouge. Fils de Carl Bohny, médecin-chef de la Croix-Rouge pendant la Première Guerre mondiale, devenu dans la

suite président de la Croix-Rouge suisse, le défunt se familiarisa dès sa jeunesse avec l'idée et les tâches de la Croix-Rouge. Il n'est donc pas étonnant qu'il consacra sa thèse de doctorat à la position juridique des organisations nationales et internationales de la Croix-Rouge.

En 1932, Gustav Bohny fut nommé membre du Conseil de direction. Entre 1933 et 1945, il assumait les fonctions de président de la section de Bâle-Ville qui, pendant toute la guerre, se trouva confrontée à un grand nombre de tâches difficiles. En 1942, l'Assemblée des délégués nomma Me Bohny au sein du Comité central et en 1946, il fut élu comme président de la Croix-Rouge suisse, fonction qu'il assumait avec brio jusqu'en 1954. A la suite de sa démission, l'Assemblée des délégués le nomma membre d'honneur.

En tant que président de la Croix-Rouge suisse, Me Bohny dut faire face à de lourdes tâches, tant au niveau national que sur le plan international. Tout d'abord, il y eut

l'aide aux victimes de la guerre – aux enfants des villes dévastées d'Europe, aux invalides de guerre et à des millions de réfugiés. C'est grâce à la persévérance de Me Bohny que l'on doit la réussite du vaste programme de bienfaisance entrepris par la Croix-Rouge suisse en faveur des enfants et des réfugiés.

Il convient aussi de relever ses efforts visant à développer les activités de la Croix-Rouge au niveau national, en l'occurrence la conception et l'organisation d'un service national de transfusion de sang et l'intensification du rôle joué par la CRS dans la formation du personnel soignant professionnel. C'est au mandat de Me Bohny que remonte la création du Laboratoire central du service de transfusion de sang à Berne, et de l'Ecole supérieure d'infirmières, à Zurich.

Me Bohny manifesta le plus vif intérêt pour les problèmes et les tâches de la Croix-Rouge internationale: du CICR et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Il présida la délégation de la CRS aux conférences internationales de la Croix-Rouge à Stockholm (en 1948) et à Toronto (en 1952), où il lutta pour que soit conservé le caractère suisse du CICR. En sa qualité de l'un des vice-présidents de la Ligue, il en favorisa l'expansion et les activités, notamment les opérations de secours en faveur des victimes de catastrophes naturelles et le développement de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Si Me Bohny réussit à mener à bien ses multiples tâches, c'est non seulement grâce à ses connaissances juridiques et à son expérience d'avocat, mais encore à son sens de la diplomatie, son objectivité et sa grande retenue. Il dut son prestige dans le monde de la Croix-Rouge au travail précieux qu'il fournissait mais aussi aux traits de sa personnalité – sa bonté, son désir d'aider et sa pondération. Chacun savait que Me Bohny servait la Croix-Rouge par conviction profonde.

La Croix-Rouge suisse et sa section de Bâle-Ville garderont toujours du défunt un souvenir ému et reconnaissant. Elles partagent la douleur de sa famille et de Madame Bohny, qui suivit son époux aussi dans son travail Croix-Rouge et qui l'assista de son aide et de ses conseils.